



Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques

MASTER



Le master **Tourisme «Aménagement et Gestion des Équipements, Sites et Territoires touristiques » (AGEST)** de l'IATU (Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme) forme aux métiers de l'encadrement et de la direction d'organismes locaux de tourisme. Il s'appuie sur une mise en œuvre opérationnelle (atelier, stages) d'enseignements théoriques et pratiques.

Il se situe dans la continuité de 27 ans de formation à ces métiers au sein de l'IATU.



Objectifs de la formation

Cette formation est positionnée sur le management touristique des territoires. Son programme est destiné à former des directeurs et cadres d'organismes locaux de tourisme, des concepteurs et responsables de la production touristique locale, des chargés de mission en collectivités territoriales et associations.

Il met l'accent sur les compétences indispensables dans le secteur du tourisme institutionnel, notamment en communication, marketing, gestion, appliquées au développement touristique territorial.

La partie consacrée au numérique et à l'e-tourisme a été renforcée, permettant ainsi aux diplômés de postuler directement au titre « chargé de projet e-tourisme » d'Offices de Tourisme de France.

Liens avec le monde professionnel

Des professionnels reconnus dans le secteur du tourisme institutionnel (directrices et directeurs d'OT en particulier) sont associés aux enseignements et aux travaux appliqués. **Près**

de 75 % des heures du master 2 sont assurées par des professionnels extérieurs.

La **MOPA** (Mission des offices de tourisme et pays touristiques d'Aquitaine) est un **partenaire essentiel du master**. Son directeur est professeur associé à l'IATU et 2 de ses chargés de mission interviennent dans les enseignements.

Plusieurs partenariats formels (Département de la Gironde, Région Aquitaine, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, UCPA, UNAT Aquitaine...) **permettent d'asseoir solidement les travaux opérationnels.**

Liens à l'international

Outre son implication forte dans le tissu régional, le master AGEST a noué des relations à l'international : participation au programme de coopération décentralisée de la Région Aquitaine avec une province du Nord du Vietnam, réseau francophone d'experts de l'e-tourisme, accord Erasmus avec l'Université de Rome 3...

Insertion professionnelle

Le référentiel de formation a été établi **en concertation avec les partenaires, les intervenants professionnels et le réseau d'anciens étudiants**. Il s'appuie en particulier sur le référentiel des métiers du tourisme publié par Atout France.

Il est organisé autour des domaines suivants :

- définir une stratégie de territoire ou de station touristique,
- définir une politique et un plan marketing,
- définir et mettre en œuvre une stratégie numérique de destination
- gérer un service, un office de tourisme, un équipement,
- développer et animer une politique de production touristique,
- communiquer et promouvoir,
- évaluer et mesurer.

La très grande majorité des diplômés s'insère dans le tourisme institutionnel, parfois avant même l'obtention du diplôme. Plusieurs d'entre eux ont accédé aux organismes consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie), au secteur

para-public, voire au secteur privé (tours opérateurs, agences réceptives, hébergements).

La forte dynamique du réseau d'anciens, avec une association dédiée, une forte présence sur les réseaux sociaux, l'organisation et la participation à des événements professionnels (rencontres de Brive, rencontres du e-tourisme à Pau...), contribuent à cette insertion.

Par ailleurs, plusieurs diplômés sont créateurs d'entreprise/d'activité, et l'équipe pédagogique soutient ce type d'initiative, notamment dans le cadre du dispositif Entrepreneuriat Campus Aquitaine. En outre, la forte connexion du master avec l'éco-système numérique aquitain est évidemment un facteur favorable à des projets d'entrepreneuriat étudiant.

Deux années de formation

Organisation de la formation

La première année est consacrée principalement aux enseignements fondamentaux, théoriques, avec des mutualisations avec les masters « aménagement et d'urbanisme » ainsi que « communication des organisations », mais aussi à une première approche opérationnelle. **La deuxième année est totalement dédiée à une approche opérationnelle concrétisée par l'atelier de projet.**

Les enseignements de master 1 sont organisés autour de :

- Économie spatiale et politiques solidaires
- Aménagement touristique durable
- Financement de l'aménagement
- Communication
- Atelier de création et gestion de contenu web
- Anglais de l'aménagement
- Sociologie et économie du tourisme
- Management de projet et politiques d'aménagement durable
- Marketing et gestion
- Statistiques et enquêtes
- Anglais de l'aménagement



Ceux de master 2 sont regroupés autour des principaux blocs de compétence qui sont :

- Marketing et communication
- Gestion d'office de tourisme
- Aménagement opérationnel et gouvernance des territoires
- Stratégies e-tourisme
- Préparation à l'insertion professionnelle
- Atelier de projet touristique
- Anglais de la négociation

Le mémoire de M1 est un travail universitaire à vocation opérationnelle, alors que le Projet de Fin d'Études de deuxième année est la traduction sous forme d'un rapport de la mission stratégique du stage.

Le stage de M1 est d'une durée minimale de 3 mois, celui de M2 de 5 mois minimum.



Adaptation du master aux publics en reprise d'études et/ou en apprentissage

L'organisation des enseignements sous forme de 3 jours de cours par semaine favorise les parcours en contrat de professionnalisation. En outre, le master est en cours d'inscription à la carte régionale de l'apprentissage.

Une longue pratique de la Validation des Acquis de l'Expérience ainsi que de l'adaptation aux objectifs de reprise d'étude de personnels des organismes locaux de tourisme, ainsi qu'à des projets personnels de réorientation professionnelle, permettent au master AGEST de répondre parfaitement aux attentes de tels publics. Les principaux organismes financeurs de la formation dans le secteur professionnel cible (FONGECIF, AGEFOS PME...) reconnaissent le master AGEST comme une filière légitime de reprise d'études.

Conditions d'accès



L'accès est limité à un nombre de places restreint (20 en M1) compte tenu de l'organisation pédagogique. La sélection se fait dans un premier temps sur dossier, puis par entretien, avec un jury comprenant au moins un professionnel du tourisme.

► **Master 1** Il est accessible à tout diplômé de licence dans des domaines aussi variés que géographie, aménagement et développement territorial durables, économie, sociologie, langues, histoire de l'art. Il est également accessible aux diplômés de licence professionnelle, ainsi qu'aux diplômés à Bac+2 en reprise d'études, sous réserve d'une Validation des Acquis Professionnels.

► **Master 2** De plein droit pour les étudiants titulaires du M1 AGEST de l'Université Bordeaux Montaigne.

Sur dossier pour les autres étudiants. L'accès est limité à un nombre très restreint de places, selon la réussite des étudiants de master 1, et est en priorité réservé aux reprises d'étude et à quelques cas de bifurcation depuis un master tourisme.

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Sciences des Territoires et de la Communication

Institut d'Aménagement, Tourisme et Urbanisme
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique

alain.escadafal@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :

master-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr

titulaire d'un diplôme étranger :

admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr
